

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du Vendredi 09 juin 2023**

Membres en exercice : 11

Quorum : 6

Date convocation : 01/06/2023

L'an deux mille vingt-deux, le 09 juin, le Conseil Municipal de Romestaing, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie à 19H00, sous la présidence de M. GRANGE Pierre, Maire

**Etaient présents :** Mrs GRANGE – BAUDEL – LARTIGUE

Mmes LUCAS – BALLET -BONNEFOND – LENCLOS

**Absent(s) :** Mme du BOISDULIER

**Excusé :** M. PERROT – M. AMOURGIS

**Pouvoir :** M. PERROT à Mme BALLET et M. AMOURGIS à M. BAUDEL

**Secrétaire de séance :** Mme LUCAS

M. le Maire ouvre la séance et passe à l'ordre du jour en demandant l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour une délibération pour accepter un don d'un administré.

L'ordre du jour appelle :

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2023
2. Encaissement don chèque
3. Désignation d'un délégué et de trois suppléants pour les élections sénatoriales
4. Délibération pour classement en zone touristique de parcelles à mettre dans le PLUI
5. Questions diverses

**1. Adoption du Procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal**

Le procès-verbal de la séance du 08 avril 2023 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

## 2. Encaissement don chèque

Délibération 2023-06-09-01

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Monsieur et Madame Michel SAUMON ont souhaité faire un don de 200.00 euros par chèque à la mairie de Romestaing.

**Après étude et délibération**, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à accepter ce don qui n'est pas grevé ni de condition ni de charge, et l'autorise à émettre le titre au compte 7713.

## 3. Désignation d'un délégué et de trois suppléants pour les élections sénatoriales

Monsieur le Maire président du bureau ouvre les élections afin d'élire un délégué titulaire et trois délégués suppléants pour les prochaines élections sénatoriales.

Election d'un délégué titulaire :

Seul, Monsieur Pierre PERROT se présente pour être délégué titulaire. Après vote à bulletin secret, Monsieur Pierre PERROT ayant obtenu 10 voix est élu délégué titulaire.

Election de trois délégués suppléants :

Se présentent : Monsieur Pierre GRANGE, Madame Chantal BALLET et Madame Céline LENCLOS. Après vote à bulletin secret, Monsieur Pierre GRANGE, Madame Chantal BALLET et Madame Céline LENCLOS ayant respectivement 10 voix chacun sont élus délégués suppléants.

## 4 – Délibération pour classement en zone touristique de parcelles à mettre dans le PLUI

Délibération 2023-06-09-02

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il serait opportun de classer en zone touristique des parcelles de la commune afin de les mettre dans le PLUI en cours d'élaboration.

Dans le but d'accueillir un jeune agriculteur et lui permettre d'installer des habitations légères de loisirs (HLL), il faudrait classer les parcelles 17 et 18 section B en zone touristique et les intégrer dans le PLUI en cours d'élaboration.

**Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

**DECIDE** de classer les parcelles 17 et 18 section B en zone touristique afin de les intégrer dans le PLUI en cours d'élaboration.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à faire part de ce classement auprès de la Communauté des Communes des Coteaux et Landes de Gascogne.

## 5. Questions diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Les délibérations prises ce jour porte les numéros de 2023-06-09-01 à 2023-06-09-02

M. GRANGE, Maire,	Mme LUCAS Secrétaire de séance,
----------------------	------------------------------------